DIRAMODE
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 241.045.440 euros
Siège social : 18, rue Denis Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
301 571 931 RCS LILLE MÉTROPOLE
(la « **Société** »)

- EXTRAIT –

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

EN DATE DU 27 NOVEMBRE 2025



Copie certifiée conforme par le président

Amoniss, présidente

Représentée par son président Salih HALASSI

L'AN DEUX MIL VINGT-CINQ, et

Le vingt-sept novembre à 15 heures,

La société AMONISS, associé unique de la Société, a pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1. **[…]**
2. Constatation de l'expiration du mandat de commissaire aux comptes de DELOITTE & associés, décision à prendre sur son renouvellement,
3. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est établi une feuille de présence.

Le commissaire aux compte titulaire, le cabinet DELOITTE & Associés, est absent excusé.

Le commissaire aux compte titulaire, le cabinet Henri ROCHE, représentée par Henri ROCHE est présent.

[…]

<u>CINQUIÈME DÉCISION</u> : Constatation de l'expiration du mandat de commissaire aux comptes de DELOITTE & associés, décision à prendre sur son renouvellement

L'associé unique,

constate que le mandat de commissaire aux comptes titulaire de DELOITTE & associés arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée,

rappelle que l'entité consolidante pour l'exercice en cours ouvert le 1er janvier 2025 sera l'associé unique, la société AMONISS,

décide de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire de DELOITTE & associés ni de nommer un remplaçant conformément à l'article L. 233-17 du code de commerce.

<u>SIXIÈME DÉCISION</u> : Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

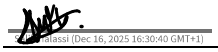
L'associé unique,

donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Les présentes sont signées électroniquement dans les conditions prévues par les articles 1366 et 1367 du code civil, grâce à la plateforme *Adobe Sign*.

Avec effet au 27 novembre 2025 quelle que soit la date effective d'apposition de la signature électronique.



Pour le Président et associé unique
AMONISS
Salih HALASSI
Président

G - DIRAMODE - EXTRAIT - PV DAU AGOA 27112025 vdef

Final Audit Report 2025-12-16

Created:	2025-12-16
By:	Cabinet Valentin MARTINEZ Avocat (vm@vmartinez-avocat.com)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAAlnW1yQCuVcaPX_ie87nyl_U5x3ncwksp

"G - DIRAMODE - EXTRAIT - PV DAU AGOA 27112025 vdef" History

Document created by Cabinet Valentin MARTINEZ Avocat (vm@vmartinez-avocat.com)
2025-12-16 - 3:08:15 PM GMT- IP address: 81.251.203.47

Document emailed to salih.halassi@pimkie.com for signature
2025-12-16 - 3:08:18 PM GMT

Email viewed by salih.halassi@pimkie.com
2025-12-16 - 3:30:02 PM GMT- IP address: 66.249.93.72

Signer salih.halassi@pimkie.com entered name at signing as Salih halassi
2025-12-16 - 3:30:38 PM GMT- IP address: 92.184.123.38

Document e-signed by Salih halassi (salih.halassi@pimkie.com)
Signature Date: 2025-12-16 - 3:30:40 PM GMT - Time Source: server- IP address: 92.184.123.38

Agreement completed.
2025-12-16 - 3:30:40 PM GMT

Adobe Acrobat Sign